



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2018

Salle Dunoyer de Segonzac, 14 avenue des Combattants, 78220 Viroflay

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Directeur associatif adjoint,

Monsieur Mittelette, Commissaire aux Comptes,

Monsieur Mossé, Conseiller Municipal délégué aux sports,

*L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 20h15 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.*

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

1. Quorum
2. Allocution de bienvenue
3. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 28 février 2017
4. Rapport moral du Président
5. Rapport d'activité du Secrétaire
6. Questions financières
  - a. Rapport financier
  - b. Rapport du Commissaire aux Comptes
  - c. Approbation des comptes clos le 31 août 2017 et quitus
  - d. Affectation des résultats
  - e. Montant de l'adhésion à l'USMV
7. Election de 4 membres du CA
8. Questions diverses.



## 1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1% des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. Avec 42 personnes présentes et 78 procurations, le total de voix s'élevant à 120, le quorum est atteint.

## 2. Allocution de bienvenue

Jean-Pierre Rouillé donne la parole à Monsieur Pascal Mossé afin de prononcer un discours introductif, ce dernier devant ensuite se rendre au Conseil municipal se déroulant le même soir. Monsieur Mossé a ainsi pu rappeler le chemin parcouru dans la modernisation des installations depuis son élection (vestiaires du Stade des Bertisettes, classement du terrain permettant à l'USMV de jouer à domicile, Gaillon, les travaux actuels au Tennis de la Chaumière, la fermeture de la piscine des Bertisettes car elle n'assurait plus la sécurité des usagers...), sa volonté de mettre au centre des discussions municipales les problématiques du sport à Viroflay. Il en a également profité pour remercier les bénévoles de l'USMV et l'association qui permet de manière exclusive aux viroflaysiens d'avoir accès à une variété de sport.

Monsieur Mossé a ensuite donné la parole à l'Assemblée qui a pu notamment le questionner sur le problème de chauffage aux Arcades, de climatisation à Gaillon, ou encore du devenir des Prés aux Bois.

Jean-Pierre Rouillé a ensuite récupéré la parole pour permettre la poursuite de l'Assemblée Générale.

*Monsieur Pascal Mossé quitte la salle.*

## 3. Approbation du Compte-rendu de l'AGM du 28 février 2017

Aucune remarque n'a été formulée par les adhérents.

**Vote :** approbation du compte-rendu de l'AGM du 28 février 2017 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents

Abstention	Contre	Pour
0	0	120

*Le compte-rendu de l'AGM du 28 février 2017 est adopté à l'unanimité dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.*

## 4. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 28 février 2017.

Lors de l'AG du 18 mars 2014, je vous avais dit qu'il faudrait au moins 3 ans pour restructurer le club et le placer solidement sur les rails du 21<sup>e</sup> siècle compte tenu de l'environnement qui s'est bouleversé ces



dernières années et du retard que nous avons pris pour nous adapter : professionnalisation de l'encadrement sportif, mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport qui évolue sans cesse, de la Prévoyance puis de la Mutuelle obligatoire, dans un cadre juridique et financier de plus en plus complexe et du désengagement des pouvoirs publics sur les subventions, subventions de plus en plus compliquées à obtenir, à justifier sans cesse, je pense notamment au CNDS.

Nous nous retrouvons 4 ans plus et je dois vous dire que nous avons atteint l'objectif.

Un gros travail a été entrepris donc, puis poursuivi et est pratiquement terminé aujourd'hui sur la mise en conformité des contrats de travail des éducateurs sportifs, qui sont tous aujourd'hui à jour de leur carte professionnelle. La gestion de la paie a été externalisée et ce service nous donne désormais satisfaction.

Un travail de restructuration a été effectué, en étroite collaboration avec les sections concernées que je tiens à féliciter pour leur sérieux, leur investissement... et leur patience. Il s'agit des sections Arts martiaux avec l'incorporation du judo, de la Gym sportive et également du Football qui a continué un gros travail de gestion mais également sportif.

Ce travail de restructuration a porté ses fruits et se retrouve naturellement dans les comptes (le rapport du Trésorier Général vous donnera les détails). Dans les grandes lignes, masse salariale allégée, diminution du nombre de salariés (moins d'une cinquantaine désormais) et des effectifs d'adhérents à la hausse dans les sections concernées.

Mais ne perdons pas de vue que nos efforts de gestion seront en partie contrariés par l'augmentation inévitable des frais fédéraux due à la baisse des subventions publiques des Fédérations. Les travaux de couverture des tennis de la Chaumière que nous demandions depuis longtemps ont été votés au printemps 2017 pour une ouverture à l'été 2018. La durée du chantier nécessaire à la réalisation des travaux importants (plus de 2,5 millions d'euros) place les finances de l'USMV à nouveau dans la difficulté. En effet, des adhérents, trop nombreux, ne sont pas réinscrits ou sont partis pratiquer dans d'autres clubs. Cette baisse importante de recettes avec des charges identiques nous entraîne vers un déficit chiffré dans une fourchette située entre - 60 000 euros et - 80 000 euros en fin de saison. Tout doit donc être mis en œuvre pour retrouver une section Tennis économiquement équilibrée et socialement efficace.

Ce projet apportera une grosse bouffée d'oxygène pour l'USMV au-delà de la section tennis car, il libérera la bulle des Prés aux Bois au profit d'autres sections (et/ou de nouveaux sports) et entraînera mécaniquement un meilleur équilibre budgétaire et une offre élargie.

La piscine des Bertisettes a été sans doute définitivement fermée à la fin du mois de mai 2017. Il n'aurait pas été raisonnable de conserver la section natation pour une durée inconnue avec des effectifs importants (450) que nous n'aurions pas pu « recaser » dans une autre piscine géographiquement proche. En revanche, la section plongée a été maintenue avec un effectif réduit (une trentaine) mais suffisant pour repartir à fond dès la réouverture de la nouvelle piscine.

Pour le gymnase des Prés aux Bois, nous n'avons toujours pas pu obtenir le rapport d'audit qui a été reçu en mairie à l'automne 2016.

Et, au sujet des équipements, je garde le meilleur pour la fin (même si cette bonne nouvelle n'est pas arrivée sur l'exercice 2016-2017), je veux parler de l'homologation par la FFF du terrain de football des Bertisettes. Désormais, tous les matchs officiels de niveau départemental pourront se jouer à Viroflay, sur le Stade des Bertisettes. Ce résultat est dû au travail que Pascal Mossé, Conseiller municipal délégué au sport, a mené, sans relâche, depuis l'automne 2014. Je tiens, en plus, à remercier l'équipe des sports qui a réussi à obtenir un budget pour rénover et sécuriser l'extérieur du Stade des Bertisettes et, à l'intérieur, la création d'un vestiaire supplémentaire.



Nous continuons notre politique de formation grâce aux financements UNIFORMATION. L'USMV a obtenu l'agrément pour recevoir des jeunes en service civique.

Le 25 juillet 2015 a été signé le partenariat avec Go Sport Vélizy qui est un point de départ de notre recherche de financement nouveau. Ce partenariat a été renouvelé chaque année. Nous atteignons aujourd'hui ses limites car Go Sport ne met pas les moyens nécessaires pour nous donner satisfaction. De notre côté, nous devons faire un effort de communication pour mieux faire connaître les avantages du partenariat auprès de tous les adhérents. Trop d'adhérents ne sont pas ou sont mal informés sur ce point. Chaque section doit aussi faire des efforts.

Au sujet des manifestations organisées en 2016-2017, il faut noter la 2<sup>e</sup> édition du Big Game de basket en mai, les tournois de football habituels avec le 1<sup>er</sup> tournoi de football féminin le 1<sup>er</sup> mai et le rando challenge le 1<sup>er</sup> octobre. Toutes ces manifestations ont reçu un grand succès populaire. Je n'oublie pas les échanges sportifs avec Hassloch, notre ville jumelée, pour les sections football et arts martiaux.

J'ouvre une parenthèse pour vous rappeler l'organisation du Cross de la Sablière, le 4 février dernier qui a été un succès sur tous les plans. C'est désormais l'USMV qui en est l'organisateur. L'appel aux bénévoles de toutes les sections a bien fonctionné et l'idée de départ qui était de proposer du lien entre les sections a marché à fond. Superbe succès populaire (presque 1 000 participants), grâce au soutien actif du Service Communication de la Mairie, une campagne d'affichage sur les 17 grands panneaux, et des nouveaux partenaires qui assurent le financement de la manifestation.

L'USMV a participé au week-end bien être en avril 2017 (sections Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yoga, Gym douce [GV] et randonnée). Notre participation a été très appréciée au-delà du club permettant de mieux faire connaître nos activités à ceux qui ne les connaîtraient pas encore et a déclenché des inscriptions.

Notre développement est également nécessairement sociétal. Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sportive pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, au sport loisirs, au sport en famille même si la pratique compétitive reste la colonne vertébrale de nos sections et nous rendons accessible la pratique pour des personnes en situation de handicap.

Je ne rentrerai pas dans le détail des compétitions et événements sportifs. Le Secrétaire général le fera complètement dans son rapport d'activité.

Je terminerai par les perspectives d'avenir. Nous allons continuer, si vous nous soutenez, le travail entrepris avec pour objectif de conserver un choix de sports le plus large possible, des cotisations raisonnables afin de nous projeter dans l'avenir et mieux maîtriser notre destin tout en étant un interlocuteur plus convaincant vis-à-vis de nos partenaires, dans un environnement concurrentiel, malgré un mode économique encore fragile et aggravé par le désengagement des collectivités publiques.

Un gros travail a été réalisé par la Commission Informatique qui va permettre d'aboutir à la création d'un fichier commun de tous les adhérents. La sécurité, vérifiée et donc garantie par l'équipe, permettra, à terme, les inscriptions en ligne puis, enfin, le paiement en ligne. Je tiens à remercier Alain Clément, Antoine de Lobel-Mahy, Jean-Luc Servin, Patrick Morin et Daniel Ingratta pour ce travail de professionnels effectué bénévolement au profit de tous. Ce travail n'a pas encore pu aboutir compte tenu de la complexité du problème et de l'absence d'entreprises professionnelles solides capables de créer un tel outil. La Fédération Française des Clubs Omnisports a mené un travail au niveau national pour rédiger un cahier des charges, lancé un appel d'offres qui a abouti en mai 2017 par le choix d'Asso Connect pour créer cet outil performant et qui pourra, ensuite, être distribué au niveau national. Or, le travail est complexe et la tâche difficile car nouvelle. Alain Clément et l'équipe suivent ce dossier, participent à son amélioration. Le CA prendra une décision au printemps pour savoir si nous adoptons ou pas le produit. J'ai parfois l'impression que nous perdons beaucoup de temps précieux mais nous ne pouvons faire mieux, ni plus, aujourd'hui. Ce serait un gros soulagement pour les bénévoles de supprimer ce travail fastidieux.

Je tiens à remercier Pascal Mossé, Paola Pilichiewicz et Antoine Beis, conseillers municipaux, Emilie Normand, directrice du service Événementiel et Sport, et son équipe pour leur engagement, leur disponibilité et leur aide au quotidien mais également pour les manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2017 et organisera en 2018. A ce propos, je vous annonce déjà le Big Game de basket et le grand tournoi de football féminin le 1<sup>er</sup> mai. Je remercie également Madame Couderc, directrice des services de la Mairie, Madame Magne du service financier, Madame De Veyrac du service communication ainsi que les maires adjoints notamment Louis Le Pivain et Vincent Guillon pour leur écoute.

Je remercie également tous les salariés qui font leur maximum au quotidien, avec une mention particulière au Central que je côtoie quotidiennement et aux membres du bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques municipaux souvent sollicités et la Mairie pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.

A ce propos, j'ai une pensée pour José Fernandez, employé municipal depuis si longtemps qu'il partira en retraite à la fin de l'année. José nous a tellement aidé lors des manifestations sportives, que je voulais le remercier publiquement ce soir.

Je vous remercie de votre attention.

## 5. Rapport d'activité du Secrétaire

Il y avait 4040 adhérents à l'USMV durant la saison 2016-2017, ce qui représente une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Ce résultat global presque stable recouvre une réalité assez contrastée. Une section, la course à pied, a cessé son activité, tandis qu'une autre, la natation s'y prépare avec une diminution de 26% de son effectif. Les seules diminutions notables sont celle du football avec 30 joueurs en moins soit 10% de perte, et celle du tennis avec 50 adhérents en moins soit 7% de perte. Toutes les autres sections sont soit stables, soit en progression parfois importante comme le volley et ses 36% d'augmentation, le karaté et ses +19% et le tennis de table et ses +18%.

La proportion de jeunes viroflaysiens reste stable mais nous observons une progression du nombre de femmes dans les effectifs pour atteindre une quasi parité à 49,5%. Et ceci n'est pas dû à la Gym vitalité qui reste stable, certes à 92%, mais à une augmentation des féminines dans quasiment toutes les sections. Cette évolution ne peut bien sûr que nous réjouir.

En 2017, le Cross de la Sablière n'a pas pu être organisé du fait du retrait de la section Course à pied de l'USMV. Vous avez toutefois pu voir il y a 10 jours que l'édition 2018 a bien eu lieu et a été un grand succès dont je vous reparlerai l'année prochaine.

Je vais maintenant vous résumer l'activité des sections et les résultats des compétitions. J'ai fait ce travail à partir des compte rendus des plénières que les sections m'ont communiqué. Il en manque quelques-uns, je vous prie de nous excuser, et par ailleurs il ne peut s'agir que d'un résumé donc forcément incomplet. J'invite tous ceux qui souhaitent avoir des informations plus détaillées à se rendre sur le site des sections.

### ARTS MARTIAUX

**En judo**, 3 jeunes ont participé au Critérium Benjamins de Trappes, 9 au tournoi de Puteaux. Mathis Fabritius a fini 5<sup>e</sup> de la phase finale 78 en division minime. Très nombreuses participations au tournoi de Sèvres avec de très bon résultats.



**En karaté**, de belles performances aux Championnats départementaux : 2<sup>e</sup> par équipe cadet-junior, 2<sup>e</sup> en – de 76 kg junior pour Philippe Colas qualifié pour les Championnats de France, 3<sup>e</sup> en – de 70 kg cadet pour Raphaël Colas. Un stage en Ardèche avec Michel Rousseau et un stage spécial combat avec Hacem Hamoun à Gaillon ont été organisés.

La pratique du **Qi Gong** est une suite de mouvements harmonieux, fluides, conduits dans le relâchement et la lenteur pour mieux écouter, percevoir en conscience la circulation de l'énergie. Le **Tai Chi Chuan** (technique de longue vie) est un art martial alliant respiration, relâchement et mouvement. Les enchaînements, appelés Duans, sont des gestes d'esquive ou d'attaque exécutés dans l'écoute permanente de soi et des autres, avec une respiration profonde.

Le **Tai Jitsu Do** a connu une très bonne saison sur le plan des effectifs, des stages et des passages de grade. Il y a eu une bonne participation au stage de Montigny. Il y a eu une préparation pour les passages de grade, et pour un adhérent pour le passage de la ceinture noire.

## BASKET

Le nombre d'adhérents reste constant, mais le nombre de demande insatisfaite du fait de notre capacité d'accueil augmente chaque année. Le basket est une section qui, plus encore peut-être que d'autres vit grâce à ses bénévoles, puisque non seulement tous ses encadrements le sont, bien sûr, mais aussi la majorité des entraîneurs. Un grand merci à eux et à ceux qui viendront les rejoindre pour que cette belle histoire continue.

Le basket, ce sont donc 128 jeunes de 6 à 17 ans, 36 séniors et anciens, 8 joueurs loisirs, et 6 dirigeants. Ils jouent au sein de 8 équipes qui évoluent en compétition en compétition 25 week-ends par an. Mais le basket c'est aussi la fête : fête familiale à l'occasion de Noël, fête aussi pour l'assemblée plénière.

La section soutient aussi les concerts de Niass qui, en décembre, a encore enchanté tout le monde. C'est enfin le Big Game qui a eu lieu le 27 mai, match entre Chaville et Viroflay entrecoupé de spectacles de hip hop, de jeux de lumière et de musique.

## BOXE FRANÇAISE

Trois viroflaysiennes ont fait partie de l'équipe de douze yvelinoises qui ont participé à l'open des savateuses des Hauts de Seine. Deux tireurs ont participé au Championnat d'Ile de France cette année. Bravo à Valentin qui est vice-champion d'Ile de France Espoir en combat. La section a également organisé à Gaillon un tournoi interclubs avec Vélizy.

## GYMNASTIQUE SPORTIVE

L'augmentation du nombre d'adhérents et la poursuite de l'amélioration des résultats financiers montrent bien la qualité de l'engagement de toute l'équipe dirigeante, bénévoles et enseignants. Mais dans cette section comme dans d'autres, la participation de plus d'adhérents ou de parents d'adhérents à l'animation de la section serait très souhaitable.

Les 344 adhérents étaient répartis en 22 groupes, 7 groupes baby et mini-gym, 9 groupes Animation enfants et adultes-ados, et enfin 6 groupes d'entraînement, 4 de filles et de 2 de garçons.

Deux filles ont passé et réussi leur examen de juge. La Gym sportive de Viroflay a participé à 15 compétitions avec 30 gymnastes en individuel et 10 équipes :

- **Chez les filles :**



- **En individuel** : un grand bravo à Belen, 1<sup>ère</sup> en départementale et 3<sup>e</sup> en équipe et en zonale 15 ans. Félicitations aussi à Eléa en 14 ans qui atteint le top 10 en zonale, et à Giolia qui, en 10-11 ans, atteint le top 10 en régionale.
- **Par équipe** : dans la compétition inter-régionale, l'équipe des 10-11 ans finit 2<sup>nde</sup> en Départementale et 4<sup>e</sup> en Régionale et en Zonale. Dans la compétition régionale, les trois équipes 10-11 ans, 10-13 ans et 10-15 ans finissent deux fois 1<sup>ère</sup> et une fois 3<sup>e</sup> en départementale, et respectivement 9<sup>e</sup> en Départementale, 9<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> en Régionale.
- **Chez les garçons** : saluons la 1<sup>ère</sup> place en individuel poussins départementale de Luke et la 3<sup>e</sup> place en équipe des minimes.

En anticipant sur le rapport de l'année prochaine, je tiens à féliciter les filles et tous leurs encadrants, car le week-end dernier, les 5 équipes engagées ont toutes fini à la 1<sup>ère</sup> place.

### GYM VITALITE

La gym vitalité est passé de 1044 adhérents en 2015-2016 à 1059 adhérents en 2016-2017. Avec 973 femmes pour 86 hommes elle contribue largement à l'effort de parité à l'USMV. Le turn over reste assez stable à un petit tiers.

Carine Berthomieu, nouvelle venue dans le directoire a complètement refait le site internet dont le nouveau look est unanimement apprécié.

La section a poursuivi son soutien à la formation des enseignants, bien consciente que c'est leur qualité qui fait le principe attrait de la gym vitalité.

### PLONGEE

Malgré les interrogations sur l'avenir de la piscine (qui se sont révélées justifiées), le nombre d'inscrits est resté important à 92.

En formation scaphandre ont été obtenus :

- 7 brevets N1 pour 9 candidats ;
- 5 brevets N2 pour 8 candidats ;
- 4 candidats N3 et aucun brevet car la formation s'étale 2 ans ;
- Une formation initiateur est en cours pour 5 candidats.

En formation apnée, il y a 19 inscrits :

- 5 passages de niveau N1 et N2 ont pu être passés grâce à l'aide de la palme plaisiroise et à PSA.

Saluons les efforts de Fabien Leuret, du nouveau président François-Xavier Huet et de tout le comité directeur qui ont réussi, malgré la fermeture de la piscine, à maintenir la section ouverte en 2017-2018 en retrouvant près de la moitié des adhérents de l'année prochaine. Ils pratiquent à Marly et Issy et organiseront cette année 4 ou 5 stages.

### TENNIS DE TABLE

La section est dans une dynamique très positive avec des effectifs qui progressent de 111 à 120 et 145 les trois dernières années. Trois tournois internes, dont un double parent-enfant ont connu un grand succès. Au niveau des résultats, l'équipe 1 est montée en Division régionale, et Vincent Péquillet a battu le meilleur



classement jamais obtenu par un joueur viroflaysien avec 1860 points. Il a également passé 4 tours en 2<sup>e</sup> division régionale. Il faut aussi noter au Championnat de Paris d'une équipe entièrement féminine qui a connu de beaux résultats.

## YOGA

88 adhérents cette année, c'est un record. On a même dû refuser des inscriptions pour ne pas nuire à la qualité des cours. Ceci s'explique peut-être par une participation conséquente à la journée des associations en septembre. La traditionnelle galette des rois en janvier a réuni près de la moitié des adhérents. En mars a été organisée une journée rando-yoga avec la participation de 28 membres des deux sections qui ont pu ainsi se rencontrer et échanger sur leur pratique.

## 6. Questions financières

### a. Rapport financier

Le rapport financier a été présenté par Alain Clément, vice-président de l'USMV.

Le résultat de l'omnisport se traduit par un excédent de 125 275 € à comparer à l'excédent de 38 805 € la saison dernière. Le résultat d'exploitation (hors produits financier et exceptionnel) s'élève à 109 114 €.

Les charges s'élèvent à 1 177 940 € et les produits à 1 303 215 €.

Notons, en préliminaire, que ce résultat exceptionnel est dû à plusieurs facteurs

- Conjoncturels qui restent exceptionnels : subvention maire de gros matériel de 10K€ et 10K€ supplémentaires qui aurait dû être versé l'an dernier – soit 20K€ inattendus.
- Fonctionnels : une très forte implication des sections pour optimiser leurs coûts structurels.

#### Au sujet des charges :

Elles sont en diminution de 71 739€ par rapport à la saison précédente. Ce qui s'explique principalement par la baisse du poste « rémunérations + charges », comme annoncé lors de la dernière AG. Cette baisse s'explique :

- Par une optimisation des ressources humaines – regroupement de cours, réaffectation des horaires –
- Par le départ en retraite de plusieurs moniteurs.
- Et enfin, par une optimisation des dépenses de fonctionnement

Le coût salarial (rémunérations + charges sociales + taxes assises sur les salaires) représente 761 654 €, soit plus de 66 % de nos charges.

Le poste « Assurances et frais fédéraux » comprend l'assurance responsabilité civile pour 7 682 €, les licences et assurances aux fédérations pour 67 401 €, les engagements sportifs pour 13 314 € et les cotisations et affiliations aux fédérations pour 5 340 €.

Le poste déplacements et réceptions comprend les frais de stages pour 84 967 €. Cette charge se retrouve dans les produits, les stages étant payés par les adhérents.



compte de résultat			
charges	montant	produits	montants
Matériel équipement	23 025 €	ventes	13 665 €
Fournitures	31 961 €	recettes annexes	38 924 €
Location / Sous Traitance	8 492 €		
Entretien / réparation	9 382 €		
Assurance & Frais fédéraux	93 724 €	subventions	215 225 €
Divers	38 668 €		
Intermediaires	28 595 €		
publicité	3 748 €		
Déplacements & réceptions	148 811 €	produits de gestion courants	1 017 695 €
Frais postaux & bancaires	6 761 €		
frais de recrutement			
rémunérations brutes	563 583 €		
charges sociales	198 071 €		
dotations aux amortissement et provision	21 573 €		
total charges d'exploitations	1 176 395 €	total produits d'exploitation	1 285 509 €
<b>résultat d'exploitation</b>	<b>109 114 €</b>		
charges exceptionnelles	1 545 €	Reprise sur provision	6 425 €
		Produits financiers	1 696 €
		Produits exceptionnels	9 585 €
Total des charges	1 177 940 €	Total des produits	1 303 215 €
<b>Exédent</b>	<b>125 275 €</b>		
Total Général	1 303 215 €	Total Général	1 303 215 €

### Au sujet des produits :

Les produits d'exploitation sont en hausse de 38 337 €. Cela représente une progression continue de 3 % identique à l'an dernier.

Les recettes des activités sportives s'élèvent à 1 069 536 € et sont en hausse de 1,2 % par rapport à la saison précédente. Cette hausse porte principalement sur le poste « Cotisations & licences », dont 20 195 € d'adhésion à 5 €.

En ce qui concerne les subventions, on notera une stagnation de la subvention municipale. C'est une composante essentielle du soutien à l'USMV.

Le poste « subventions » comprend principalement la subvention municipale à hauteur de 180 000 € augmentée de 10 000 € pour le gros matériel, 8 818 € du Conseil Départemental, et 2 700 € du CNDS — les deux dernières accusant une baisse de dotation de 20 % par rapport à l'an dernier. Ceci est dû à la difficulté introduite l'an dernier pour une répartition plus « juste » des primes d'état.

Malgré la baisse de la dotation globale de financement versée par l'État aux collectivités, nous espérons que la municipalité continuera à soutenir notre action.

Dans la rubrique « produits de gestion courante », on retrouve principalement les cotisations et adhésions pour 710 083 € — hausse de 3 %, les licences payées par les adhérents pour 65 538 € — également en hausse de 3 %, les stages, les locations de courts et frais des bénévoles non remboursés pour 241 327 €, une hausse de 22 % principalement due aux stages.

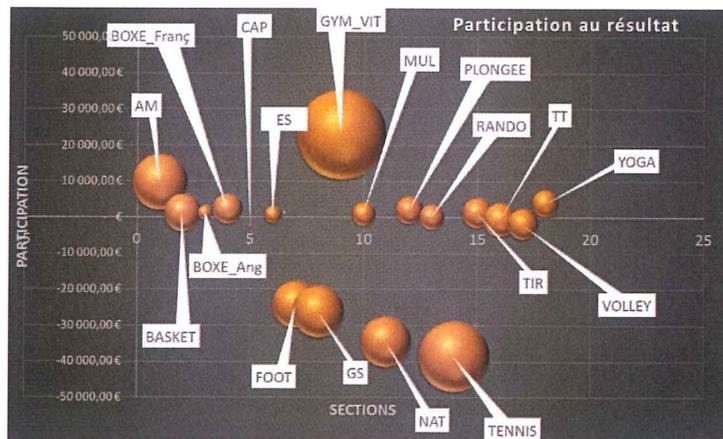
Voilà ce que l'on peut dire sur le résultat d'exploitation de **109 114 €**

Question sponsoring, on peut noter une baisse de 50 % par rapport à l'an dernier. Il nous faudra donc continuer la recherche de sponsors en la renforçant.

### Quelques remarques au niveau des sections :

On remarque un retour général à l'équilibre. Seules les sections à forte activité enfant ont besoin d'être subventionnées. C'est de très bon augure pour l'association.





Je conclurai en rappelant qu'une attention particulière est portée sur la réduction des dépenses depuis la nouvelle mandature et notamment sur les dépenses de salaires.

Il est à noter que ce bon résultat ne doit pas cacher la réalité de la situation. Nous aurons à affronter une situation délicate cette année 2017-2018 avec la naissance du nouveau Tennis. Le retard des travaux et la perturbation météorologique actuelle n'incitent pas les adhérents à la pratique de ce sport. Il est fort à parier que nous devons faire face au manque de ressources la première année de reprise.

Il nous reste à rechercher des recettes complémentaires pour donner au central les moyens humains d'exercer ses responsabilités pour, entre autres, mettre un frein aux irrégularités dans les sections.

Il faut avoir l'esprit que nous sommes une structure omnisports. Nous travaillons tous pour la communauté et nous avons un devoir de réussite envers elle en mettant en avant la solidarité.

Enfin, je voudrai remercier, tout particulièrement le travail de Florence Creusy – notre comptable – qui en quelques mois a remis en ordre de marche notre comptabilité. Remercions aussi les directeurs de sections qui ont accepté les modifications fonctionnelles nécessaires à la bonne marche de notre association. Il nous sera, à l'avenir, plus aisé d'établir des bilans intermédiaires permettant de mieux connaître notre situation comptable et de répondre mieux aux attentes des sections tant au niveau matériel qu'humain

## b. Rapport du Commissaire aux comptes

Monsieur Mittelette, Commissaire aux comptes, présente son rapport et approuve les comptes sans réserve.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.612-5 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

DEBIT	31/08/2017	31/08/2016	CREDIT	31/08/2017	31/08/2016
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats	11 378 €	12 380 €	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	13 665 €	13 350 €
Variation de stocks	3 281 €	-427 €	Manifestations sportives, stages et cours collect	256 864 €	271 349 €
Autres charges externes	343 334 €	376 866 €	Cotisations Licences	775 621 €	747 234 €
Impôts, taxes et versements assimilés	27 729 €	27 990 €	Subventions d'exploitation	215 829 €	196 873 €
Rémunération du personnel	563 583 €	597 157 €	Autres produits	23 530 €	24 947 €
Charges sociales	198 071 €	216 931 €	Transfert de charges d'exploitation		1 607 €
Dotations aux amortissements	700 €	1 591 €			
Dotations pour risques et charges	21 573 €	9 621 €			
Autres charges	6 746 €	5 665 €			
	<b>1 176 395 €</b>	<b>1 247 774 €</b>		<b>1 285 509 €</b>	<b>1 255 360 €</b>
			<b>REPRISE SUR PROVISIONS</b>	6 425 €	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		4 €	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	1 696 €	1 804 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	1 545 €	322 €	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	9 585 €	29 741 €
<b>SOLDE CREDITEUR (EXCEDENT)</b>	<b>125 275 €</b>	<b>38 805 €</b>	<b>SOLDE DEBITEUR (DEFICIT)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 303 215 €</b>	<b>1 286 905 €</b>		<b>1 303 215 €</b>	<b>1 286 905 €</b>

### c. Approbation des comptes clos au 31 août 2017 et quitus

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport financier et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes donne quitus au Président et aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats, et en conséquence, elle approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Abstention	Contre	Pour
0	0	120

Le rapport financier, le rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes et l'approbation des comptes clos le 31 août 2017 sont adoptés à l'unanimité.

### d. Affectation des résultats

Jean-Pierre Rouillé rappelle que le résultat de l'exercice clos le 31 août 2017 est un excédent de 125 275 euros. Le Conseil d'administration propose de l'affecter au fonds associatif.

Le fonds associatif est une réserve que l'association peut utiliser comme elle veut. C'est aussi une sécurité pour l'USMV. Pour ce faire, il faut entre 3 et 6 mois de rémunérations brutes + charges. Avec l'affectation de cet excédent au fonds associatif déjà existant, cela permettrait d'arriver à 3,5 mois.

Question : Existe-t-il une autre solution d'affectation ?

Réponse : Oui, il en existe, mais il est préférable de l'affecter au fonds associatif compte tenu du fait que cela assure une sécurité pour l'association en cas de déficit, et que cette affectation nous permettrait d'atteindre les 3 mois minimum de rémunérations brutes + charges conseillées.

Aucune explication complémentaire n'étant demandée, le Président soumet au vote l'affectation du résultat.

Abstention	Contre	Pour
3	0	117

***Le résultat excédentaire de l'exercice est affecté au compte « Fonds associatif » à l'unanimité, ce qui porte le fonds associatif à 247 924 euros.***

### e. Montant de l'adhésion de l'USMV

Jean-Pierre Rouillé a annoncé que ce point ne sera pas abordé compte tenu du fait qu'il n'a pas pu être abordé en Conseil d'administration auparavant. Le montant de l'adhésion de l'USMV est donc toujours de 5 euros mais une discussion autour de ce montant va être ouvert.

## 7. Election de 4 membres au CA

Au 12 février 2018, date de clôture des candidatures, l'USMV n'a reçu que 3 candidatures au 4 postes à pourvoir :

- Alain Clément
- Luc Franquet
- Jean-Pierre Rouillé



Jean-Pierre Rouillé est le président sortant et Alain Clément le vice-président sortant. Luc Franquet est un nouveau venu. Luc Franquet est retraité, a travaillé dans la banque et la construction. Il a également une activité bénévole sur Versailles. Luc Franquet s'est également proposé au poste de trésorier.

**Vote** : élection des 3 administrateurs

Abstention	Contre	Pour
0	0	120

*Les trois candidats sont élus à l'unanimité administrateurs de l'USMV.*

## 8. Questions diverses

Olivier Steines regrette que les résultats de la section Tir à l'arc n'ait pas été évoqué malgré le fait qu'ils aient été transmis en novembre dernier. La section Tir à l'arc c'est 122 podiums en individuels (39 médailles d'or, 47 médailles d'argent et 36 médailles de bronze) et 2 podiums par équipe (1 médaille d'or et 1 médaille d'argent). Au total le tir à l'arc c'est 235 participations sur 71 concours dont 25 participations aux différents championnats départementaux (6 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 4 de bronze), dont 14 participations aux différents championnats régionaux (2 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 2 médailles de bronze), dont une participation au Championnat de France 3.D par équipe. En outre, il demande également s'il sera possible d'envisager des entraînements en intérieur car la préparation se fait sur toute l'année sans trêve.

Thierry Bohin demande s'il y a quelque chose de prévu par rapport à Paris 2024. Le bureau répond que ce n'est à l'ordre du jour, mais que toute initiative autour des JO est la bienvenue.

Une vidéo rétrospective du 37<sup>e</sup> Cross de la Sablière est diffusée aux adhérents.

**Jean-Pierre Rouillé clôt l'Assemblée générale à 22h05 et invite les adhérents présents à partager le verre de l'amitié.**

Jean-Pierre Rouillé  
Président de l'USMV



Henri Guillet  
Secrétaire général de l'USMV

